



**ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2013**

Vos élus



Nouveau conseil d'arrondissement

À la suite des élections générales municipales, les membres du nouveau conseil d'arrondissement de CDN—NDG ont été proclamés élus et ont été assermentés pour un mandat de quatre ans, au cours de la traditionnelle cérémonie d'assermentation qui s'est tenue le 14 novembre, au Marché Bonsecours.

Le Citoyen vous présente vos élus.



Maire d'arrondissement
Russell COPEMAN

Après avoir occupé la fonction de député provincial, Russell Copeman reprend du service public. Cette fois, ce sera en tant que maire d'arrondissement qu'il défendra les intérêts des citoyens de CDN—NDG. M. Copeman siègera au comité exécutif de la Ville de Montréal en tant que responsable de l'habitation, de l'urbanisme, des immeubles, des transactions et des stratégies immobilières ainsi que de l'Office de consultation publique.

Natif de NDG, M. Copeman possède une vaste expérience politique. Il a siégé 14 ans à l'Assemblée nationale à titre de député de Notre-Dame-de-Grâce, avant d'occuper la fonction de vice-recteur associé aux Relations externes de l'Université Concordia.

Durant les quatre prochaines années, il entend redonner confiance et fierté aux citoyens de CDN—NDG tout en examinant la qualité des services offerts.

L'entretien des routes, le développement des voies cyclables et du transport en commun font partie de ses priorités. Le nouveau maire se dit également préoccupé par la situation des aînés et par la difficulté pour les moins nantis d'accéder à des logements à coûts abordables.

[@racopeman](https://twitter.com/racopeman)



District de Loyola **Jeremy SEARLE**

Après un intermède de huit ans, le conseiller indépendant Jeremy Searle retrouve les citoyens de Loyola qu'il a représentés entre 1994 et 2005. Sa participation aux affaires municipales a commencé en 1984 avec la mobilisation contre la fermeture de l'avenue McGill.

M. Searle orientera son nouveau mandat vers « les besoins spécifiques » de la population de l'arrondissement. En tant que conseiller municipal, il compte également représenter les intérêts de tous les Montréalais.

jeremy.searle@ville.montreal.qc.ca



District de Côte-des-Neiges **Magda POPEANU**

Présidente du parti Projet Montréal de 2006 à 2010, Magda Popeanu s'engage à travailler à préserver la quiétude et la qualité de vie de son district de Côte-des-Neiges. Préoccupée par la transparence, elle souhaite stimuler la démocratie participative au cours de son mandat dans l'arrondissement.

D'origine roumaine, M^{me} Popeanu est sensible à l'importance de l'intégration des communautés culturelles dans toutes les facettes de la vie montréalaise.

[@magdapopeanu](https://twitter.com/magdapopeanu)

Le Citoyen

Bulletin officiel de l'arrondissement de
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce
Vol. 5 NO 4 DÉCEMBRE 2013

Le Citoyen est distribué aux résidents et
aux commerçants de l'arrondissement de
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

Coordination générale :
Division des communications

Conception graphique : Octane Stratégies

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives
Canada ISSN 1705-8457

Imprimerie : Payette et Simms



BUREAU ACCÈS MONTRÉAL

La porte d'entrée de l'arrondissement!

5160, boulevard Décarie
rez-de-chaussée

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h

Samedi : 9 h à 12 h

Fermé du 21 décembre 2013
au 5 janvier 2014 inclusivement.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

514 872-2345

5160, boulevard Décarie, bureau 410

POLICE

Poste de quartier 11

514 280-0111

6255, avenue Somerled

Poste de quartier 26

514 280-0126

5995, boulevard Décarie

ÉCOCENTRE CÔTE-DES-NEIGES

514 872-3517

6925, chemin de la Côte-des-Neiges
(à côté de Maxi et Cie)

ÉCO-QUARTIERS

Éco-quartier de Côte-des-Neiges

6767, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 591

514 738-7848

ecoquartiercdn@socenv.ca

Éco-quartier de Notre-Dame-de-Grâce

6575, rue Somerled, bureau 206

514 486-2727

ecoquartier@gmail.com

TANDEM CÔTE-DES-NEIGES—

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Sécurité urbaine

Côte-des-Neiges : 514 736-2732

Notre-Dame-de-Grâce : 514 489-6567

preventionndg.org

District de Darlington

Lionel PEREZ

Lionel Perez entame son second mandat à titre de conseiller de ville. Il a aussi occupé la fonction de maire d'arrondissement intérimaire. M. Perez a été nommé responsable des infrastructures, de la Commission des services électriques, de la gouvernance et de la démocratie ainsi que des relations gouvernementales, au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Porte-parole sur les questions d'environnement, M. Perez a travaillé sur la politique arboricole et le plan de développement durable. Lors de son passage à la mairie, il a porté une attention particulière à la participation citoyenne en amorçant la webdiffusion des séances du conseil d'arrondissement, en diffusant les dossiers décisionnels sur le web avant les séances et en présentant le règlement pour permettre au comité consultatif d'urbanisme de siéger en public. Il a mis de l'avant une politique d'inspection préventive des logements.

Il habite avec sa famille dans le district de Darlington depuis plus de vingt ans. Il est engagé au sein d'une banque alimentaire, d'une école et d'un organisme de services sociaux.

 @lionelperez



District de Snowdon

Marvin ROTRAND



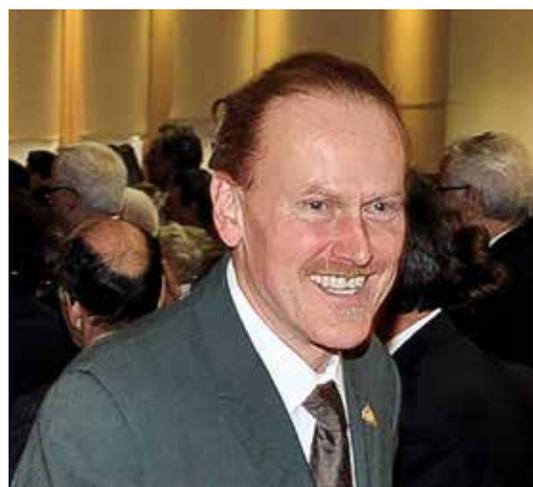
Le doyen de la politique municipale montréalaise se passe presque de présentations. Enseignant de formation, Marvin Rotrand a été élu pour la première fois en 1982 dans le district de Snowdon. Il amorce actuellement son neuvième mandat, du jamais vu à l'hôtel de ville de Montréal.

Au cours de ses trente années d'engagement politique, M. Rotrand a occupé de nombreuses fonctions clés au sein de l'appareil municipal. On le connaît notamment pour être proche des préoccupations des nombreuses communautés de son quartier. La poursuite des travaux dans le Triangle et le développement des terrains de l'Hippodrome sont deux dossiers majeurs qui occuperont M. Rotrand. Le conseiller promet de rester à l'écoute des gens de son district.

 @MarvinRotrand

District de Notre-Dame-de-Grâce

Peter MCQUEEN



Peter McQueen est élu pour une deuxième fois dans le district de Notre-Dame-de-Grâce. Au cours de son précédent mandat, il a agi à titre de porte-parole en matière de finances pour son parti, Projet Montréal. Il s'intéresse particulièrement aux questions relatives à l'environnement, au développement durable et au transport alternatif.

M. McQueen réside dans le quartier Saint-Raymond avec sa famille. Ses enfants fréquentent l'école Notre-Dame-de-Grâce, tout comme il l'a fait lorsqu'il était enfant. Il privilégie le transport actif pour ses déplacements de proximité. Il est connu pour son engagement au sein de sa communauté, notamment pour son implication auprès de l'organisme Dépôt alimentaire NDG.

peter.mcqueen@ville.montreal.qc.ca

Russell Copeman

Maire de l'arrondissement

À mes concitoyens et concitoyennes,

Bien que l'année se termine, c'est pour nous tous un début.

C'est, pour moi, le commencement d'un mandat pour servir la population de CDN—NDG; c'est aussi une suite logique des choses. Mon élection comme maire d'arrondissement me permettra de retrouver les gens que j'ai représentés avec honneur et fierté durant mon passage de 14 ans à l'Assemblée nationale. C'est justement un peu de cet honneur et de cette fierté que je désire réinstaurer en prenant le leadership de l'arrondissement.

Il y a beaucoup à faire et les quatre années à venir poseront des défis. Bien sûr, les questions de circulation, de salubrité des logements et d'entretien des voies publiques seront examinées régulièrement, mais nos priorités doivent se tourner vers demain. Parce que la population est vieillissante, nous aurons à redéfinir les services aux aînés. Pour combattre la pollution et les îlots de chaleur, nous devons repenser l'aménagement du territoire. Afin de préserver un haut standard de qualité dans les services municipaux, nous devons être créatifs dans la gestion des fonds publics, sans chercher à taxer davantage les contribuables. D'ailleurs, je dois souligner que la récente hausse de l'évaluation foncière ne se traduira pas par une hausse équivalente de la taxe foncière.

Nous continuerons à bâtir sur le dynamisme et le sens de la communauté qui font la réputation de notre coin de la ville, avec plus de transparence et avec la collaboration de tous. D'ailleurs, l'élection d'un nouveau conseil d'arrondissement commandera une nouvelle approche dans la gestion des dossiers. Les élus devront travailler au-delà des considérations partisans, avec comme seul intérêt le mieux-être des citoyens. C'est ce que je souhaite et c'est la proposition que je ferai à mes collègues conseillers. Avec certitude, je peux affirmer pour nous tous, membres du conseil d'arrondissement, que nous serons attentifs à vos besoins.



Russell Copeman
Maire d'arrondissement

Votre conseil d'arrondissement

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

9 décembre 2013

La séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 9 décembre 2013 débutera à 19 h, au centre communautaire Monkland, situé au 4410, avenue West Hill.

Pour participer à la période de questions, il faut s'inscrire à l'accueil de 18 h 15 à 18 h 45. En début de séance, on procédera à un tirage au sort pour déterminer l'ordre dans lequel les citoyens prendront la parole.

Pianos publics



Le piano public du parc Notre-Dame-de-Grâce.

En août et en septembre, passants, musiciens et profanes ont pris plaisir à faire résonner quelques notes sur des pianos installés au cœur de deux sites très fréquentés de l'arrondissement. Le parc Notre-Dame-de-Grâce, lieu familial par excellence, et l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et de la rue Jean-Brillant, d'une grande effervescence culturelle, ont accueilli deux pianos des villes.

Sous les soins attentifs de Pianos Leblond, des pianos adoptent une nouvelle vocation, celle d'animer des espaces urbains extérieurs. Dans CDN—NDG, la musique continuera à résonner pendant la saison hivernale. Au moment d'écrire ces lignes, l'arrondissement concluait une entente avec des partenaires afin que ses pianos s'intègrent à des activités de développement social.

Le piano de NDG a été peint par l'artiste Julian Cagnello, qui a grandi dans le quartier de NDG et qui y habite toujours. À la suite d'un acte de vandalisme, il a dû être repeint par un collectif d'artistes avant de reprendre du service. Le piano de CDN a quant à lui été peint par l'artiste Martine Dupuis, peintre, illustratrice, graphiste et bédéiste montréalaise.

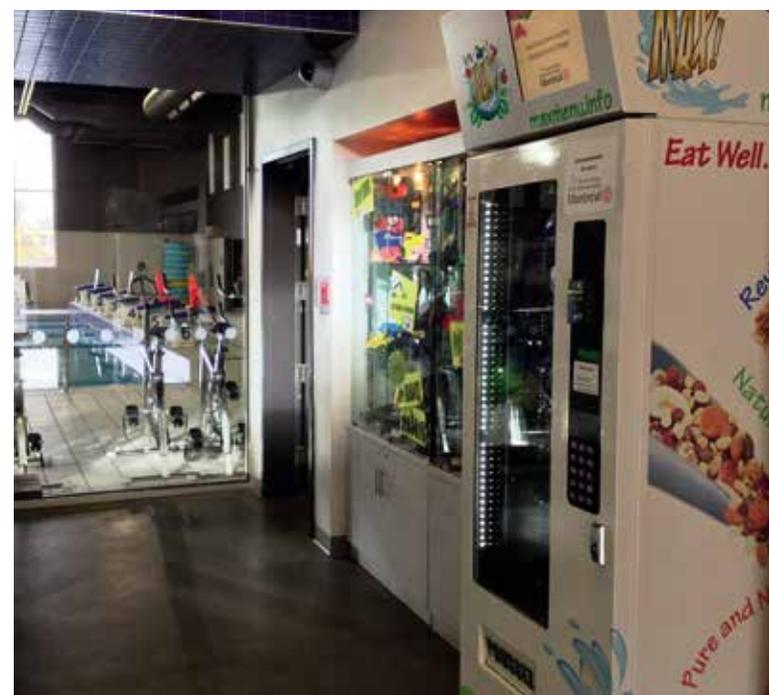
Machines distributrices santé

Dans un souci d'améliorer le bien-être des citoyens et d'offrir des milieux de vie propices aux saines habitudes de vie, l'arrondissement de CDN—NDG, en collaboration avec des organismes partenaires, a installé de nouvelles machines distributrices santé dans plusieurs centres d'activités et de loisirs. Cette initiative vise à éliminer graduellement l'offre de barres de chocolat, de croustilles et de boissons gazeuses dans les installations municipales.

Les citoyens peuvent désormais se procurer une collation nutritive sur le pouce, à un bon rapport qualité-prix. Une partie des profits des ventes est réinvestie dans la communauté.

Emplacements des machines distributrices santé :

- Le 6767 : 6767, chemin de la Côte-des-Neiges
- Le Centre sportif de Côte-des-Neiges : 4880, avenue Van Horne
- Le Centre sportif de Notre-Dame-de-Grâce : 6445, avenue de Monkland
- L'aréna Bill-Durnan : 4988, rue Vézina
- Le centre communautaire Monkland : 4410, avenue West Hill



L'installation de ces machines distributrices s'inscrit dans le cadre de la *Déclaration pour un arrondissement en santé* de CDN—NDG. Au cours des prochains mois, plusieurs autres machines distributrices santé seront installées dans différents centres de l'arrondissement.



Ludovic Ferry, lauréat du concours littéraire avec son œuvre *La vie commence par l'autre côté*.

Gagnant du concours littéraire

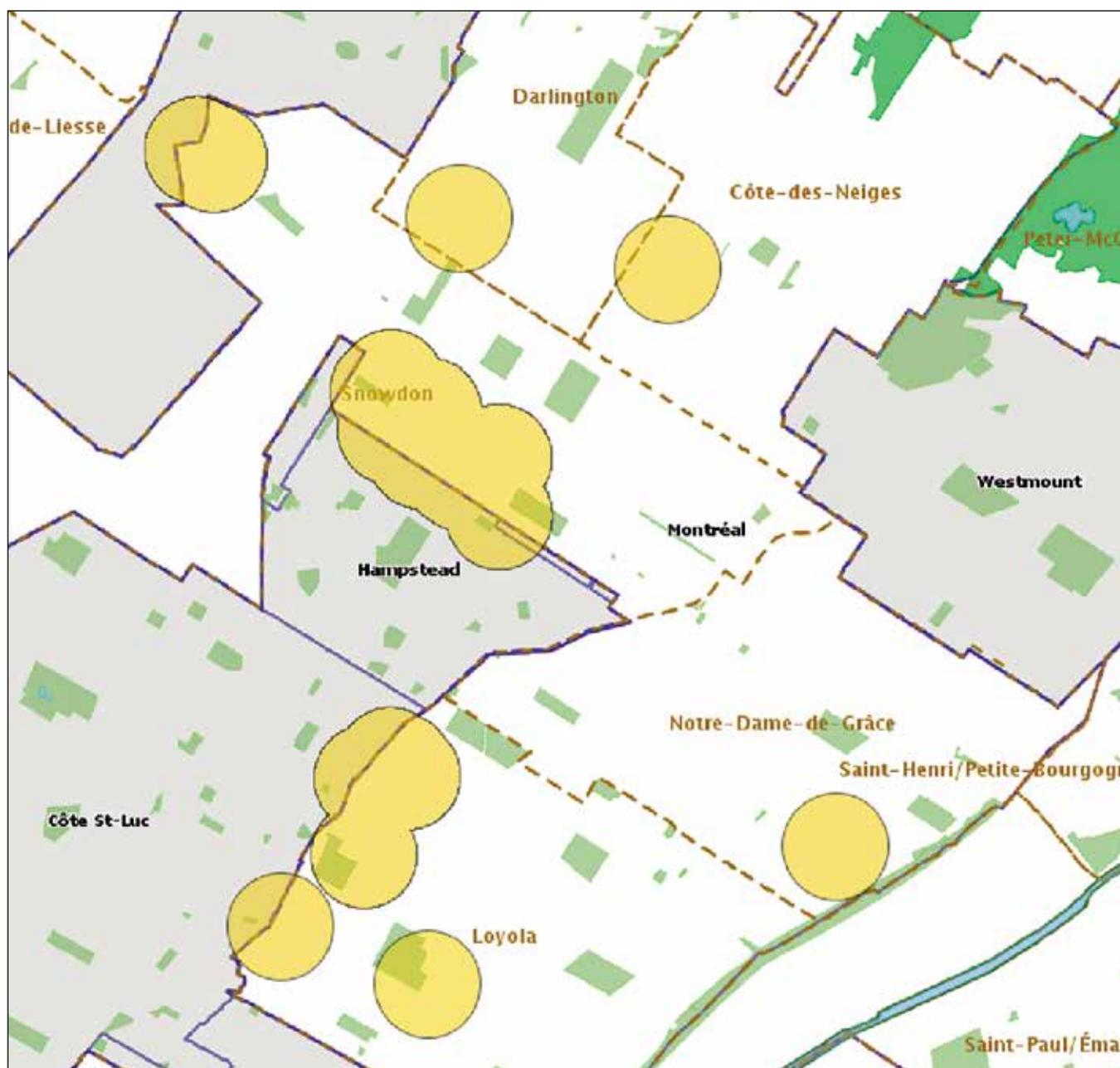
ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg

Dans le cadre de son 30^e anniversaire, la bibliothèque de Côte-des-Neiges a organisé un concours littéraire amateur. Le 21 septembre dernier, un jury composé de cinq personnes a choisi l'œuvre de Ludovic Ferry, *La vie commence par l'autre côté*.

Le lauréat a reçu 250 \$ en chèque-cadeau de la librairie Olivieri. Son texte a été ajouté à la collection « Votre voisin est un écrivain » de la bibliothèque de Côte-des-Neiges. Cette nouvelle collection, mise en valeur sous forme d'une exposition permanente, a été inaugurée le 19 octobre dernier à l'occasion de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec.

Pour lire le texte de M. Ferry, consulter la page de la bibliothèque de Côte-des-Neiges, dans la section lieux culturels du site Internet de l'arrondissement.

Félicitations à tous les participants!



Agrile du frêne Avez-vous un frêne sur votre propriété?

ville.montreal.qc.ca/agrile

Le territoire de l'arrondissement compte une dizaine de sites d'infestation de l'agrile du frêne. Jusqu'ici, les arbres montrent peu de signes de dépérissement, mais la prochaine saison estivale pourrait représenter la dernière opportunité de traiter les frênes sains, avant qu'ils ne soient endommagés irréversiblement par l'insecte.

La Ville de Montréal et l'arrondissement interviennent sur les arbres du domaine public et sollicitent la collaboration des propriétaires de frênes sur les terrains privés.

Si vous possédez un frêne, consultez sans tarder un professionnel en arboriculture afin de faire évaluer son état : SIAQ.org.

Construction du projet Victoria-Barclay

Depuis la fin de l'été, à l'intersection des avenues Victoria et Barclay, s'érige un immeuble de 9 étages qui comportera 67 logements abordables, ainsi que des locaux communautaires au rez-de-chaussée et au sous-sol. Il s'agit d'un projet d'importance pour le quartier qui connaît un second souffle depuis la revitalisation de l'avenue Victoria.

En plus d'améliorer l'accès au logement, il bonifiera l'offre de services en matière de loisirs et de développement social en accueillant deux organismes communautaires, soit la Société environnementale de CDN et le Relais CDN.

Le projet Victoria-Barclay est réalisé dans le cadre d'un partenariat de copropriété novateur

unissant l'Office municipal d'habitation de Montréal et la Ville de Montréal pour le volet résidentiel, et l'arrondissement de CDN—NDG pour le volet communautaire. La portion résidentielle est réalisée avec le soutien de la Société d'habitation du Québec et le Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement (ROMEL).



Projet Victoria-Barclay : l'arrondissement investit 2,6 M\$.

ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg



Une toute nouvelle distribution !

SURVEILLEZ LA WEBDIFFUSION

SUIVEZ-NOUS



CDN_NDG



CDN.NDG

Alertes citoyennes

Restez branché
sur **votre**

arrondissement

alertescitoyennes.com/montreal



Sports et loisirs

Enfilez vos patins cet hiver!



Patinoire réfrigérée Bleu Blanc Bouge

Parc de la Confédération

La patinoire Bleu Blanc Bouge, initiative de la Fondation des Canadiens pour l'enfance, au parc de la Confédération, offre des conditions de glace optimale grâce à un système de réfrigération, qui prolonge sa saison et la préserve des redoux.

La patinoire est ouverte de 9 h à 22 h, tous les jours, dès que le temps le permet. Pour favoriser la pratique d'activités physiques chez les jeunes, comme le veut sa vocation, la glace est prioritairement réservée aux groupes

scolaires pendant les heures de classe. De plus, selon l'horaire établi et affiché sur place, il est possible d'y jouer au hockey ainsi que d'y patiner librement lorsqu'il n'y a pas de réservation.

Pour formuler une demande de réservation de plages horaires pour la tenue d'activités sportives encadrées pour les jeunes, communiquez avec la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social au 514 872-6364.

Patinoires extérieures

Dès que la température sera propice, les patinoires extérieures ouvriront pour la saison hivernale. Les heures d'ouverture du patinage libre sont du lundi au vendredi, de 15 h 30 à 22 h, et les samedis et dimanches, de 13 h à 22 h.

CÔTE-DES-NEIGES	NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
Patinoire de Kent 3333, avenue de Kent	Patinoire Gilbert-Layton* 6975, avenue Chester
Patinoire de la Savane* 5111, rue Paré	Patinoire Georges-Saint-Pierre 999, avenue Oxford
Patinoire Jean-Brillant 5252, avenue Decelles	Patinoire Loyola* 877, avenue Doherty
Patinoire Macdonald 5355, avenue Clanranald	Patinoire Notre-Dame-de-Grâce 3501, avenue Girouard
Patinoire Mackenzie-King 4905, avenue Saint-Kevin	Patinoire Trenholme 6800, rue Sherbrooke Ouest
Patinoire Van Horne* 4900, avenue Van Horne	Patinoire William-Bowie 4955, avenue Trenholme
Patinoire Maurice-Cullen* 4770, chemin Circle	Patinoire William-Hurst 6230, rue de Terrebonne

* Patinoire sans bande, réservée au patinage libre.

Réservation de groupe

Pour la pratique de sport d'hiver en dehors des heures de patinage libre, les groupes de 12 personnes et plus peuvent réserver gratuitement une patinoire extérieure. Pour formuler une demande de réservation, communiquez avec la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social au 514 872-6364.

Arénas

Le patinage libre et le hockey sont gratuits en tout temps pour les moins de 18 ans sur les glaces intérieures. Pour les adultes, c'est gratuit du lundi au vendredi. La fin de semaine, les frais exigés pour les adultes sont de 2,75 \$ pour le patinage libre et de 5 \$ (sur présentation d'une carte Accès Montréal) pour le hockey libre. On peut aussi louer des patins durant les heures de patinage libre.

Aréna Bill Durnan

4988, rue Vézina
Métro Plamondon
514 872-6073

Horaire du patinage libre

Lundi au vendredi : 16 h 30 à 17 h 30
Dimanche : 12 h 30 à 14 h 30

Horaire du hockey libre

Adultes – vendredi : 13 h à 15 h
Adultes – samedi : 20 h à 22 h
Jeunes – vendredi : 15 h 30 à 16 h 30

Aréna Doug-Harvey

4985, avenue West Hill

**FERMÉ POUR
RÉNOVATION**

L'aréna Doug-Harvey est fermé jusqu'au printemps 2014 pour des travaux réalisés dans le cadre du Programme de mise aux normes des arénas municipaux de la Ville de Montréal.



Nouvelles stations d'entraînement au parc Jean-Brillant

Cet automne, l'arrondissement a installé de nouveaux équipements d'entraînement dans le parc Jean-Brillant afin d'encourager ses résidents à pratiquer des activités physiques. Plus besoin d'une carte de membre dans un gymnase pour tonifier ses muscles ou adopter un mode de vie plus actif!

Les athlètes accomplis, les sportifs en devenir et même les personnes âgées pourront profiter de ces installations. En effet, les équipements permettant de faire plus de 24 exercices sont divisés en 2 programmes de niveaux différents, proposés en fonction de la condition physique de chacun.

Élaborés par des kinésologues, décrits et illustrés sur des panneaux, les exercices correspondent à un entraînement complet.

Le parc Jean-Brillant est le deuxième de l'arrondissement à se munir de stations d'entraînement dans le cadre de la Décla-

ration pour un arrondissement en santé. En effet, de tels équipements ont été installés ce printemps au parc Loyola.

Culture

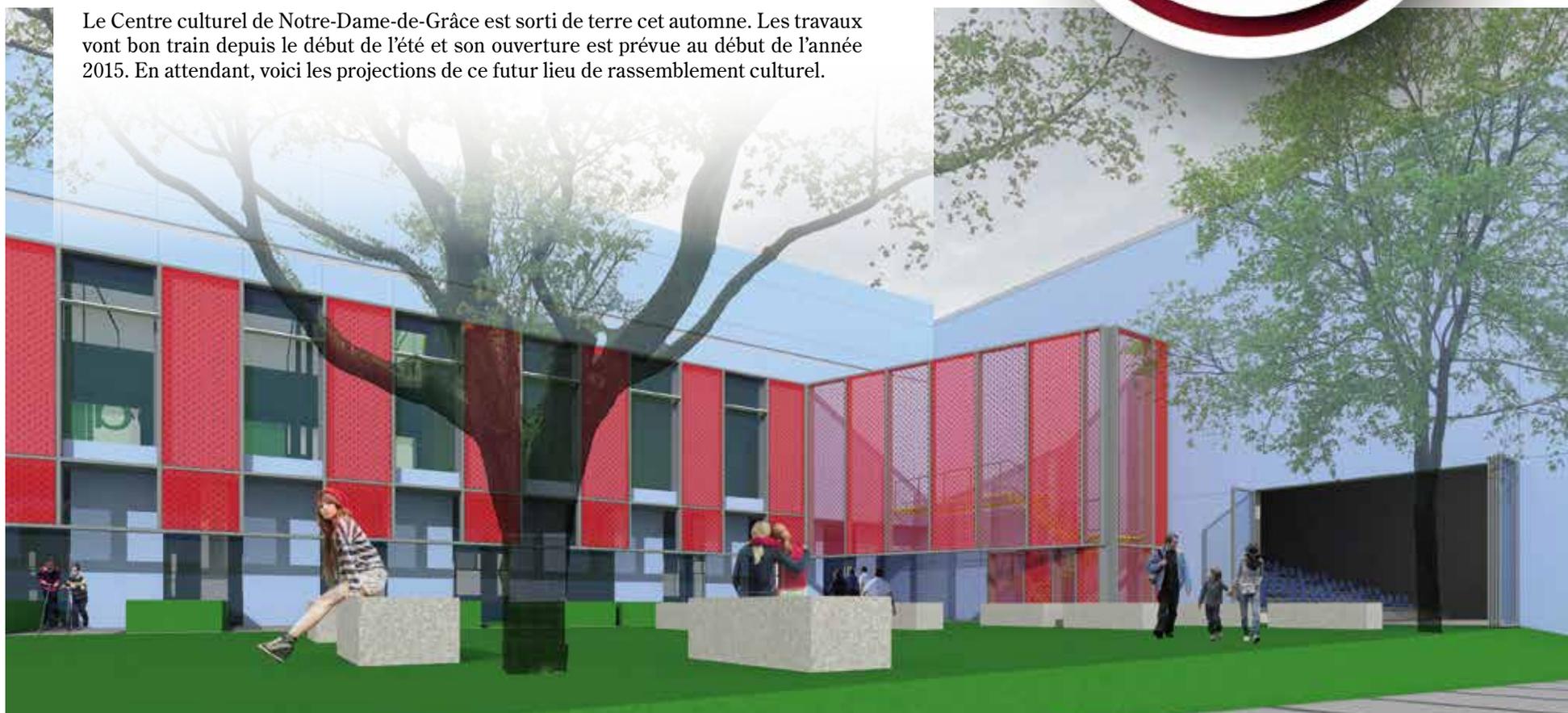
Le Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce en images

Le Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce est sorti de terre cet automne. Les travaux vont bon train depuis le début de l'été et son ouverture est prévue au début de l'année 2015. En attendant, voici les projections de ce futur lieu de rassemblement culturel.

Horaire des Fêtes

Les bibliothèques de l'arrondissement seront fermées du **23 au 27 décembre**, ainsi que du **30 décembre au 2 janvier** inclusivement. Elles ouvriront leurs portes les **28 et 29 décembre**.

Les maisons de la culture CDN et NDG seront fermées du **21 décembre au 6 janvier** inclusivement. Elles rouvriront le **7 janvier**.



À l'arrière du centre, le jardin.



La salle de spectacle qui accueillera jusqu'à 150 spectateurs.



La bibliothèque à la fine pointe de la technologie.



L'entrée de la salle d'exposition Benny.



L'espace rassembleur aménagé à l'entrée du centre.



Le hall, d'où l'on voit l'œuvre *Chromazone* de l'artiste Hal Ingberg, faite de verre trempé.



La vue de l'intersection des avenues de Monkland et Benny.



La vue de l'avenue de Monkland.

Collecte d'arbres de Noël

Les Fêtes terminées, les résidents pourront se départir des sapins de Noël naturels – dépouillés de toutes décorations – les 8 et 15 janvier 2014. En cas d'opération de déblaiement ou de chargement de la neige, la collecte sera reportée d'une semaine.

Les sapins ramassés seront recyclés en copeaux de bois.

Écocentre

Les sapins peuvent également être apportés à l'Écocentre Côte-des-Neiges. Les branches d'arbres feuillus n'y sont toutefois pas acceptées en raison de l'infestation de l'agrile du frêne.

Pour la période des Fêtes, l'écocentre sera fermé du 22 au 26 décembre et du 29 décembre au 2 janvier inclusivement.



Pensez à dépouiller votre sapin de Noël avant de le mettre sur le bord du trottoir.

8 et 15 janvier 2014

Montréal 

ville.montreal.qc.ca/info-collecte
renseignement : 311



Êtes-vous prêts pour l'hiver?

Avec ses précipitations de neige et ses températures froides, l'hiver montréalais commande une adaptation importante de la part des citoyens :

- Votre véhicule doit être muni de pneus d'hiver du 15 décembre au 15 mars. Cela vous permettra de vous déplacer en toute sécurité.
- Procurez-vous le matériel nécessaire afin de rendre sécuritaire votre escalier. Une pelle et quelques fondants ou abrasifs vous aideront à dégager votre entrée.
- Établissez votre trajet en transport collectif. N'oubliez pas de vous procurer des titres de transport de la STM.

Ruelles vertes



Cet automne, des résidents ont uni leurs efforts pour planter des végétaux et pour commencer à transformer leur ruelle en espace vert convivial et paisible. Des résidents étaient à l'œuvre, le 2 novembre dernier, dans la ruelle entre les avenues Old Orchard et Marcil, au sud de la rue Sherbrooke.

Vous souhaitez participer à un tel projet et ainsi vous impliquer dans la lutte contre les îlots de chaleur? Informez-vous au sujet du Programme de ruelles vertes de CDN—NDG auprès de votre éco-quartier.

Plantation d'arbres



Dans le cadre de l'opération annuelle de plantation d'arbres dans l'arrondissement, l'équipe d'horticulture a planté 440 arbres cet automne, dont une vingtaine au parc William-Hurst.

Horaire des collectes

Les collectes des ordures ménagères, des objets volumineux et des matières recyclables auront lieu selon l'horaire habituel pendant les Fêtes.